

# LE PUBLICISTE.

DECADI 30 Frimaire, an IX.

21 Décembre, 1800



*Le prix de l'abonnement du PUBLICISTE est de 15 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, & 50 fr. pour l'année.*

*Et avec le Feuilleton, 1 fr. 50 cent. de plus par trimestre pour les départemens. Ce Feuilleton contient l'annonce des spectacles, des détails sur les piéces nouvelles, les débuts des acteurs & des avis.*

*S'adresser, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.*

## ITALIE.

*Extrait d'une lettre de Livourne, du 26 novembre, (1<sup>er</sup> frimaire).*

Je fus envoyé par le général Kleber, à Constantinople. Il vouloit s'assurer de la mauvaise foi des Anglais, & apprendre des nouvelles de France. Je partis d'Alexandrie au commencement de mars; comme neutre, je passai par Smyrne, & j'arrivai à Constantinople. Je n'eus pas de peine à démêler la haine qui subsistoit entre le nouvel ambassadeur d'Angleterre, lord Elgin, & l'ancien chargé d'affaires, lord Spencer. Je me rapprochai beaucoup de ce dernier homme adroit & ambitieux, & qui me fit un accueil distingué. Il étoit outré de voir la convention signée par son frere, rompue par l'amiral Keith, & il finit par me dire: que les anglais avoient manqué un grand coup politique, qu'aussi-tôt après la sortie des français, les premiers devoient s'emparer d'Alexandrie, de Rosette, de Damiette & de Suez. J'informai le général Kléber de ces dispositions, par un Grec intelligent, & l'instruisis en même tems des succès étonnans de l'armée française en Europe.

*De Bologne, le 2 décembre (11 frimaire).*

Il y a eu aux environs de Ferrare une affaire d'avant-postes entre quelques hussards allemands & un petit nombre de chasseurs français à cheval. L'ennemi a laissé un des siens sur le champ de bataille, & on lui a fait un prisonnier.

Depuis le 4 frimaire, la division Vatria occupe Azola & ses environs. Le 5, le général de brigade Musaic chassa l'ennemi de Fiubega. L'avant-garde de la division du général Loison a délogé l'ennemi de ses avant-postes; le général Monnier en a fait autant. Quelques tués, un plus grand nombre de blessés & de prisonniers de la part de l'ennemi, sont le résultat de ces petites affaires. Les Autrichiens ont très-peu de forces sur la rivière du Minelo; mais ils sont fortement retranchés sur la rive gauche. Les pluies ont ruiné & rendu presque impraticables les routes, ce qui gêne beaucoup les mouvemens des armées.

*De Milan, le 9 décembre (18 frimaire).*

On annonçoit depuis plusieurs jours que l'armée du général Macdonald, forte de 25 mille hommes, traversoit les

montagnes inaccessibles qui séparent les Grisons de la Valte-line, pour se porter vers le Tyrol. Ce matin, on répand que ce général a attaqué l'ennemi, & lui a fait éprouver une perte considérable.

Les nouvelles de Brescia, du 14, apprennent que le général en chef s'étoit rendu la veille, avec toute l'artillerie valante, dans la plaine de Montechiaro, où il a passé la revue de toute la cavalerie. L'armée brûle de combattre.

On apprend que les citoyens Belleville & Lachaize sont arrivés à Florence, venant de Paris. On les croit chargés de l'organisation de la Toscane.

On dit que les Croates qui occupent Sinigaglia ont leurs postes avancés jusqu'à Fosso.

## AUTRICHE.

*De Vienne, le 6 novembre, (15 frimaire.)*

La gazette de la cour a beau déguiser les faits dans le rapport officiel qu'elle publie aujourd'hui sur l'affaire de Wasserbourg, on ne peut se dissimuler que nous avons été battus par les Français. S. A. A. l'archiduc Jean avoue que ses avant-postes, repoussés le 28 novembre, furent de nouveau attaqués le 29. Le premier décembre, il avoit dirigé une attaque en trois colonnes; les Français postés avantageusement sur des hauteurs, se défendirent avec opiniâtreté pendant dix heures; mais enfin, dit l'archiduc, la victoire resta à nos braves troupes. On voudroit savoir quel en a été le fruit, & l'on apprend qu'il s'est avancé jusqu'à Haag, & que notre part n'est pas considérable. A des yeux non prévenus, de pareilles victoires ne sont ni glorieuses ni désirables.

## ALLEMAGNE.

*De Munich, le 10 décembre (19 frimaire).*

L'aile gauche de l'armée française a fait le 8 & le 9 diverses attaques aux environs de Muhlthorff & de Wasserbourg, probablement pour cacher les mouvemens du centre qui se portoit vers Rosenheim; en effet, il y a passé hier l'Inn sur plusieurs points, tant à Kosenheim qu'à Neu & Alt-Peurn, à Ursarn, sans éprouver de grands obstacles, les Autrichiens s'étant repliés dans la direction de Salzbourg. En même-tems le général Lecourbe attaquoit les positions des Autrichiens près de l'Achensée & de Kuifstein; il y a éprouvé une vive résistance.

On évalue à 40 mille hommes les trois colonnes avec lesquelles le général Moreau a passé l'Inn hier. Il se dirige sur Salzbourg avec une partie de ces troupes; & l'on dit qu'il a annoncé qu'il seroit à Salzbourg le 12. En même-tems ce général a lassé sur sa droite & sur sa gauche une colonne pour couvrir sa marche: l'une doit coopérer avec le général Lecourbe pour l'invasion du Tyrol jusqu'à Inspruck; l'autre doit aider l'aile gauche de l'armée à contenir l'armée im-

périale, et peut-être à la déloger de ses positions sur l'Inn aux environs de Muhlendorff.

Les lettres de Freisingen, en rendant compte de l'entrée des Autrichiens dans cette ville, le 2 au soir, disent que c'étoient des manteaux rouges, soutenus par des hulans et des hussards. La garnison française, qui n'étoit que de 300 hommes, se défendit tant qu'elle put contre un nombre d'ennemis triples; il y eut de part et d'autre une trentaine de tués et de blessés. Une femme française fut hachée en pièces dans la rue par deux hussards contre lesquels elle se défendit quelque tems avec un couteau. On a trouvé le lendemain quelques blessés dans les jardins voisins de la ville. Le nombre des prisonniers faits par les Autrichiens fut de 102.

Le 4 après-midi, il arriva de Mosbourg environ 4 mille Autrichiens, aux ordres du prince de Lichteinstein & du général Meszaros; mais sur le soir les Autrichiens se retirèrent tout-à-coup aux approches de 12 mille Français qu'amenoit le général Colaud.

Il se confirme que le général Moreau a reçu la nouvelle que deux divisions de l'armée des Guisons (celles de Baraguay d'Hilliers & de Morlot) ont pénétré dans le Tyrol occidental, & qu'elles y ont déjà fait des progrès.

On évalue à quatre mille le nombre des blessés; tant français qu'allemands, qui ont été amenés ici depuis la reprise des hostilités.

On a entendu hier le canon sur toute la ligne, depuis six heures du matin jusqu'à la nuit.

Du 11. On apprend que l'aile gauche de l'armée française aux ordres du lieutenant-général Grenier, a aussi passé l'Inn aux environs de Muhlendorff.

*De Ratisbonne, le 10 décembre (19 frimaire).*

Le corps aux ordres du comte de Klenau paroît se disposer à quitter notre ville. Suivant les uns, il ira se joindre à l'aile droite de l'armée impériale, aux environs de Passau; suivant d'autres, il doit renforcer le corps de Simbschen, qui est serré de près par l'armée gallo-batave, & qui s'est replié dans le Haut-Palatinal.

*De Bamberg, le 12 décembre (21 frimaire).*

La réponse du commandant de la citadelle de Wurtzbourg à la troisième sommation qui lui a été faite de la part du commandant français ayant été négative, le bombardement a recommencé le 9, & a continué le 10 toute la journée. Le général Dumouceau a fait publier que quiconque correspondroit avec la citadelle, seroit fusillé sur-le-champ.

La capitulation pour la ville de Wurtzbourg, conclue entre le général d'Allaglio & le lieutenant-général Dumouceau, porte en substance ce qui suit: 1°. La ville sera remise le 30 aux troupes franco-bataves. 2°. La garnison sous les ordres du général d'Allaglio, se retirera dans la forteresse & au-delà du Mein. 3°. Le pont servira de limites entre les troupes franco-bataves qui seront en garnison dans la ville, & les postes autrichiens sur la rive opposée. 4°. Aucun poste ne sera placé sur le pont de part ni d'autre; il y aura seulement une sentinelle à chaque extrémité. 5°. Les ouvrages de la rive droite, du côté de la ville, resteront dans l'état où ils sont. 6°. On est convenu qu'il ne sera point tiré de la ville ni de la rive droite sur la citadelle, & de la rive gauche, & vice versa. 7°. La partie de la rive gauche ne sera point

attaquée par eau. 8°. Le militaire du prince-évêque, qui est en petit nombre, et consiste principalement en invalides; restera dans la ville, et fera le même service que les troupes gallo-bataves. 9°. Les propriétés des généraux, officiers et soldats du prince-évêque, seront respectées; il leur sera permis d'aller où ils voudront. Les habitans jouiront de la plus grande sûreté, tant dans leurs personnes que dans leurs propriétés; personne ne sera inquiété pour ses opinions; l'exercice du culte sera entièrement libre; les administrations civiles et ecclésiastiques, les tribunaux, resteront dans l'exercice de leurs fonctions, &c.

Le général Augereau a adressé, le 17 frimaire, aux habitans de Wurtzbourg, une proclamation dans laquelle il les prévient que le gouvernement français ne fait point la guerre aux peuples; il annonce que deux des assassins qui ont attaqué des officiers français, sont arrêtés et seront livrés à la vengeance des loix. Il pardonne pour cette fois, à la commune où l'attentat a été commis; mais s'il venoit à se renouveler, il fera mettre le feu au village qui en aura été le théâtre.

*De Francfort, le 14 décembre (23 frimaire).*

On a répandu hier le bruit que le baron d'Albini marchoit des environs de Fulda vers Francfort, pour y surprendre la garnison française. Mais jusqu'à présent ni lui ni ses Mayençais n'ont paru. On ne conçoit pas comment ce corps de troupes a pu rester ainsi en arrière.

Trois cents chariots chargés de bombes & de boulets, & venant de Mayence pour aller à Wurtzbourg, passeront hier ici.

Il arrive journellement de nouveaux renforts à l'armée gallo-batave, soit de Hollande, soit de la Belgique.

On a retiré aujourd'hui le pont de bateaux à la vue des glagons que le Rhin charioit déjà.

Les lettres de Dresde annoncent que l'électeur de Saxe a fait faire des représentations très-fortes à l'électeur de Mayence à Erfurt, sur ce que des troupes mayençaises ont violé la ligne de neutralité dans le comté de Henneberg, appartenant à la Saxe, dans le cercle de Franconie.

On parle d'une conspiration découverte à Pest & à Ofen en Hongrie, contre l'empereur, & par suite de laquelle on a arrêté une trentaine de personnes, la plupart médecins, avocats ou ecclésiastiques. L'archiduc Palatin s'est rendu de Vienne à Ofen.

Il se confirme ici que Louis Bonaparte va à St.-Petersbourg, & s'y rencontrera avec le roi de Suède.

Le général prussien Schladen vient de faire arrêter en Westphalie, un recruteur anglais, qui enrôloit pour le corps de chasseurs franconiens à la solde de l'Angleterre.

On évalue à 40 mille le nombre des enfans morts, cette année, en Allemagne de fièvres putrides & de la peste-vérole.

## REPUBLIQUE FRANÇAISE.

*De Strasbourg, le 25 frimaire.*

Nous apprenons à l'instant que les deux divisions de l'aile droite de l'armée du Rhin, sous les ordres des généraux Gudin & Montrichard, se sont portées rapidement sur Miesbach & Amberg, & en ont chassé l'avant-garde autrichienne, commandée par le général Hiller. En même tems la division du général Molitor s'est avancée de Renti sur

Ehrenberg. Le général Lecourbe dirigeoit ces mouvemens & les avoit combinés avec le général Macdonald. Pendant ce tems, les général Moreau faisoit faire le 17 & le 18 différentes attaques sur Muldorff & Wasserbourg, lesquelles ne réussirent pas; mais le 19, deux divisions du centre, celles de Grouchy & de Decaen, passèrent l'Inn sur un pont de bateaux. Les divisions de Gudm & de Montrichard le remontoient & chassoient l'ennemi de Rosenheim, dont le pont avoit été brûlé par lui. On parvint à en établir un autre, sur lequel on fit passer encore deux divisions. On croit que le général Moreau étoit arrivé à Salzbourg le 22.

Cinq colonnes de prisonniers autrichiens & bavares, dont le nombre s'éleve à 6400 hommes, traversent dans ce moment la Souabe pour venir en France.

De PARIS, le 29 frimaire.

Les consuls ont permis, par arrêté du 23 frimaire, aux membres du tribunal de cassation de porter hors de l'exercice de leurs fonctions, un costume consistant en un habit noir, avec broderie en or sur le parement & au collet.

Un arrêté du même jour règle le mode de recrutement des troupes de la marine, & supprime tous les dépôts établis à cet effet.

Un autre, du 25, ordonne qu'à compter du deuxième semestre de l'an 8, les pensions & secours accordés aux veuves & enfans des militaires, antérieurement à la loi du 14 fructidor an 6 seront acquittés conformément aux dispositions de cette loi.

Un autre du même jour est relatif au service, à la direction & aux frais des parcs d'artillerie dans les ports de Brest, de Toulon, de Rochefort & de l'Orient. Il y aura dans chacun de ces trois premiers ports un chef de parc, chef de brigade; un sous-chef, chef de bataillon; un adjutant, capitaine d'artillerie, un sous-garde magasin, un maître artificier.

— Le 27 frimaire, le premier consul présenta au sénat conservateur, pour candidats aux deux places vacantes dans son sein, les citoyens Dedelay-d'Agier & Rampon, dont le premier a réuni les suffrages du tribunal & du corps législatif, & le second, général de division, actuellement à l'armée d'Egypte, a rendu des services dans les circonstances les plus essentielles de la guerre. « Il est digne d'ailleurs du peuple français, ajoute le premier consul, de donner une marque de souvenir & d'intérêt à cette brave armée qui, attaquée à la fois du côté de la mer Rouge & de la Méditerranée par les milices de l'Arabie & de l'Asie entière, a été sur le point de succomber par les intrigues & la perfidie sans exemple du ministère anglais; mais elle se ressouvint de ce qu'exigeoit la gloire, & confondit aux champs d'Héliopolis & l'Arabie & l'Asie & l'Angleterre. Séparés depuis trois ans de la patrie, que les soldats de cette armée sachent qu'ils sont tous présens à notre mémoire ».

— Le 28 frimaire, le sénat conservateur proclama pour l'un de ses membres le citoyen Dedelay-Dagier, proposé à-la-fois par le corps législatif, par le tribunal et par le premier consul.

— Le ministre de la police a écrit au citoyen Roussereau, directeur du jury à Tours, une lettre de reproche sur sa négligence et son refus de délivrer au commissaire du gouvernement près le tribunal criminel d'Indre et Loire les ren-

seignemens qu'il a recueillis sur les brigands qui ont enlevé le sénateur Clément-de-Ris, en le prévenant que, s'il persistoit dans ce refus, il seroit cité devant le tribunal criminel, conformément aux articles 287 et 288 du code des délits et des peines.

— Le ministre de la police générale annonce l'arrestation, 1°. des brigands qui ont commis tant de vols dans le canton de Teilleuil, département de la Manche;

2°. Des deux frères Dubonay, signalés comme complices de l'assassinat du citoyen Audrein;

3°. Des auteurs du vol de 3,000 francs, commis à Lyon le 22 frimaire, chez le citoyen Lagarde;

4°. De François Forestier, fameux brigand, chef de la bande de Valréas.

— Le 14 décembre, jour où l'on a reçu à Londres la nouvelle de la bataille d'Hohenlinden, on y a répandu le bruit d'une conspiration tramée à Saint-Petersbourg, dans laquelle l'empereur avoit été détrôné & mis aux fers.

Les principaux conspirateurs étoient les premiers personnages de l'état, qui avoient jugé, disoit-on, cette mesure nécessaire pour sauver l'empire des conséquences fatales où alloit entraîner l'embargo mis sur les vaisseaux anglais. — Cette fable a bientôt été reconnue dénuée de tout fondement.

Le même jour 13, est arrivé à Londres un courrier de M. de Cobentzel. Aussi-tôt que ces dépêches ont été remises au gouvernement, les ministres ont tenu conseil d'état. Le courrier attendoit à la porte, pour en rapporter, sans perdre un instant, le résultat à M. de Cobentzel.

Le 15 décembre (24 frimaire), les fonds publics étoient tombés; l'*Pomium* étoit à  $\frac{1}{4}$ .

#### LOTTERIE NATIONALE.

Tirage de Bruxelles, du 27 frimaire.

66. 16. 5. 57. 58.

#### VARIÉTÉS.

C'est le 3 nivôse que le fameux *Oratorio* d'Haydn sera entendu. Un plaisant, fatigué sans doute d'entendre parler de cet *Oratorio* depuis un mois, s'égaie ainsi dans le *Journal de Paris*:

« Citoyens, puisque les Parisiens sont enfin devenus capables d'apprécier les grandes conceptions musicales et de sentir les délices de l'*Oratorio* d'Haydn, je vous prie d'annoncer dans votre feuille que je me propose de faire exécuter dans deux mois, à l'église de Notre Dame, le *Messiah* de Handel. J'avois l'honneur d'être un des artistes qui l'ont exécuté à Westminster-Hall en 1782. Tout le monde sait que le nombre des musiciens qui composoient l'orchestre, étoit de quatorze cents; j'ai pris mes mesures pour le porter à quinze cents à Paris. La dépense ne sera que de 150,000 fr. Si l'*Oratorio* d'Haydn ressemble, comme on le dit, à l'Apollon du Belvedere, j'espère que le *Messiah* ne pourra être comparé qu'au musée tout entier.

Aux rédacteurs du PUBLICISTE.

Paris, ce 25 frimaire.

Citoyens, puisque dans votre feuille du 24 frimaire, vous avez donné place à une notice concernant l'édition nouvelle du grand ouvrage de Smith, traduit par le citoyen Blavet; & comme cette notice attaque une autre traduction, en outrageant le traducteur, vous ne pouvez refuser d'admettre sur le même terrain, la défense de l'une, la substance de l'autre.

Roucher n'est plus! la main du crime l'a enlevé aux lettres & à la vertu. Il ne falloit peut-être que de la pudeur pour respecter

cette mémoire devenue sacrée. Après six ans, une voix s'élève pour accuser le littérateur d'ignorance, & l'homme vertueux de larcin. A ces mots, l'indignation est difficile à contenir; mais on va rétablir la vérité des faits: l'opinion publique fera justice du reste.

En 1780, au moment où la pensée universelle se portoit avec impétuosité vers l'étude des plus grands intérêts, Roucher fut invité à lui donner un aliment, en faisant de l'ouvrage de Smith, intitulé: *Recherches sur la nature et la cause de la richesse des Nations*, une traduction qu'il fût possible de lire. Quelques personnes savoyent que cette entreprise avoit été ébauchée, dès 1780, par le citoyen Blavet.

Roucher qui connoissoit la langue anglaise, mais sans la parler, reprit l'étude de cette langue, & se livra au travail de la traduction avec une ardeur que secondoit sa facilité naturelle. Il s'entoura de secours sur la langue, de lumières sur la matière économique; & après vingt mois d'efforts, l'édition parut en quatre volumes, & fut dévorée. La pureté du style y rachetoit, aux yeux des lecteurs même frivoles, l'austérité de la matière; service inappréciable qui prouvoit l'esprit public, en agrandissant le domaine de la pensée avec les grâces du langage.

Bientôt il fallut songer à une seconde édition. Roucher la préparoit en faisant la guerre aux infidélités qui avoient pu lui échapper dans la première; il recueilloit tous les avis, il écoutoit toutes les critiques; & c'est à cette occupation qu'il a consacré, dans le fonds des cahots de la tyrannie, les dix derniers mois d'une vie austère & pure. Condorcet (c'est peut-être assez dire) connoissoit & estimoit l'ouvrage; il avoit promis d'y joindre des notes, & il permit que son nom fût imprimé sur le frontispice; elle ont été commencées; la fin de cet illustre savant en a privé le public.

La seconde édition a été donnée en cinq volumes en l'an 3, & malgré le malheur des tems qui a comme paralysé la pensée & jetté sur les objets administratifs une sorte de réprobation, l'estime des lecteurs ne s'est pas démentie.

A la tête de sa préface, Roucher a dit: « On demandoit depuis long-tems une traduction FRANÇAISE de l'ouvrage de M. Smith. Il est plaisant que le citoyen Blavet, qui se pique de savoir l'anglais, ne sache pas assez sa langue maternelle pour avoir entendu l'épigramme si doucement exprimée. Il s'est permis d'imputer à Roucher la bassesse d'avoir voulu dissimuler au public l'existence de sa traduction, antérieure de dix ans, d'en avoir fait le larcin, d'avoir, inexpert dans la langue anglaise, deviné Smith dans Blavet, en prenant à tâche, mais bien en pure perte, de s'écarter du style de celui-ci, & trop souvent de la vérité, « parce que Roucher, ajoute-t-il, vouloit biller dans sa prose comme dans ses vers, & comptoit y réussir par le moyen d'un vernis de sa composition ».

Si l'accusation n'étoit pas si grave, si le nom & la cause de l'accusé étoient moins imposans, on seroit tenté de sourire à cette étrange diatribe, & aux termes dans lesquels elle est énoncée. O! que Roucher n'est-il là pour y répondre! il me semble l'entendre, comme certain personnage de Molière, dire avec son ingénieuse bonhomie. « Comment diantre, citoyen Blavet, voulez-vous qu'on fasse pour vous voler? Êtes-vous un homme volable? »

Bientôt, sans doute, il faut nous attendre à le voir intenter un second procès de larcin à madame Condorcet, sans le secours de laquelle, on ne connoitroit pas en France la *Théorie des sentimens moraux* de Smith, quoique le citoyen Blavet l'ait traduite en 1774.

Il y a de l'assurance de la part du même Blavet, à invoquer le témoignage de l'illustre Morel, jardinier de la nature, homme de génie, artiste distingué, élégant écrivain, & plus que tout cela, philosophe pratique, ami de la vertu & de la vérité; il n'y a qu'une réponse à faire: « Morel n'a pas dit ce qu'il n'a pas pu dire ».

Mais il faut s'arrêter, pour ne rien répondre à l'intérêt que Blavet ose témoigner pour les cendres d'un homme de bien, après avoir étalé les mouvemens de sa compassion « pour les pauvres gens » de lettres que le besoin, dit-il, réduit à faire de leurs talens un usage peu digne de leur profession. Il fait bien de dire qu'il se tairait si Roucher vivoit! . . . Mais n'est-ce pas aussi trop de prétention, après une telle insulte, de croire qu'il pourra échapper à l'indignation par le mépris, & au mépris par le ridicule!

Je vous salue, BUISSON.

*Note des rédacteurs.* Cette querelle doit finir ici pour nous & pour nos lecteurs. Si les parties ont encore quelque chose à se dire, nous ne devons plus nous charger d'être leurs truchemens.

Vaublanc, nouvellement nommé au corps législatif, fait la promesse de fidélité à la constitution.

Un message des consuls annonce que trois orateurs viendront aujourd'hui présenter un projet de loi dont l'objet ne peut être communiqué qu'en comité secret.

Bientôt ces orateurs sont introduits, & le corps législatif se forme en comité pour les entendre.

Bourse du 29 frimaire.

Amsterdam . . . . .	Rente provis. . . . .	25 fr. 00 c.
Idem cour. . . . .	Tiers consol. . . . .	36 fr. 55 c.
Hamb. . . . .	Bons $\frac{3}{4}$ . . . . .	1 fr. 62 c.
Madrid . . . . .	Bons d'arrér. . . . .	85 fr. 88 c.
Madrid effect. . . . .	Bons pour l'an 8. . . . .	94 fr. 25 c.
Cadix . . . . .	Syndicat . . . . .	00 fr. 00 c.
Cadix effect. . . . .	Coupores. . . . .	81 fr. 00 c.
Gènes effectif. . . . .	Caisse des rentiers. . . . .	00 fr.
Livourne . . . . .	Or fin . . . . .	105 f. 42 c.
Bâle. . . . .	Ling. d'arg. . . . .	50 f. 61 c.
	Portingaise . . . . .	95 f. 78 c.
Lyon. . . . .	Piastre. . . . .	5 fr. 52 c.
Marseille. . . . .	Quadruple. . . . .	79 fr. 75 c.
Bordeaux. . . . .	Ducat d'Hol. . . . .	11 f. 56 c.
Montpellier. . . . .	Guinée. . . . .	26 f. 00 c.

Café Martinique, 2 fr. 30 c. — Café St-Domingue, 1 fr. 95 c. — Café Bourbon, 2 fr. 5 c. — Sucre de Hollande, 1 fr. 70 c. — Lompee anglais, 1 fr. 67 c. — Mélisse de 14 l., 1 fr. 65 c. — Mélisse de 10 l., 1 fr. 70 c. — Rafinée, 1 fr. 80 c. — Sucre pilé, 0 fr. 00 c. — Sucre terré blanc, 1 fr. 40 c. — Sucre terré blond, 1 fr. 00 c. — Sucre brut, 90 à 1 fr. — Poivre de Hollande, 0 fr. 00 c. — Poivre anglais, 0 fr. 00 c. — Cacao Caraque, 1 fr. 80 c. — Cacao des Isles, 1 fr. 75 c. — Coton du Levant, 2 f. 90 c. — Coton de Pernambuco, 4 fr. 50 c. — Coton de St-Domingue, 4 fr. 00 c. — Huile d'olive, 1 f. 40 c. — Eau-de-vie  $\frac{3}{8}$ , 355 fr. — Cognac, 22 deg., 270 fr. — Montpellier, 22 deg. 260 fr. — Potasse d'Amérique, 80 fr. — Potasse de Dantzick, 70 fr. 00 c. — Savon de Marseille, 1 fr. 10 c.

*Ma Vie*, par le citoyen Dartaise; 2 vol. in-12. Prix, brochés, 3 fr. & 4 fr. franc de port. A Paris, chez l'auteur, libraire, rue du Bac, n° 249, vis-à-vis le passage des Jacobins; & à l'imprimerie rue de la Sourdière, n° 97.

*Manuel alphabétique des Maires*, de leurs adjoints & des commissaires de police; seconde partie; 1 vol. in-8°. A Paris, chez Garnery, libraire, rue de Seine, ancien hôtel de Mirabeau.

*Les petits Orphelins du Hameau*, par le citoyen Ducray-Dumesnil, auteur de *Lolotte et Fansin*; 4 vol. in-12. Prix, 6 fr. & 8 fr. franc de port. A Paris, chez Leprieur, libraire, rue Saint-Jacques, n° 278.

*Trois Quatuors concertans*, pour clarinette, violon, alto & basse; par Charles Boscha. Prix, 7 fr. 50 cent. A Paris, chez Monsigny, marchand de musique, rue de la Loi, hôtel des colonies, n° 278.

*Le Trente-Un*, ou *la Maison de Jeu*, dessiné par Guérin, auteur du tableau de Marcus-Sextus, & gravé par Darcis. Prix, 5 francs. A Paris, chez l'auteur, rue Montmartre, n° 110 & 98, près de la rue Notre-Dame des Victoires.

21 Décembre, 1801. fin duabonnement